

LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

LES DEMANDES DE CITOYENNETÉ—L'ARRIÉRÉ DU TRAITEMENT DES DEMANDES D'AUTORISATION DE SÉCURITÉ

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Est-il vrai que ceux qui demandent la citoyenneté canadienne doivent attendre jusqu'à un an avant de recevoir l'autorisation de sécurité nécessaire? Est-il vrai aussi que l'arriéré des demandes d'autorisation de sécurité est tel que le SCRS n'ajoute plus à la liste d'attente les requérants de la catégorie des familles immigrantes?

Si oui, quand, pour l'amour de Dieu, va-t-on remédier à la situation?

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, il y a bel et bien un arriéré de demandes d'autorisation de sécurité. C'est pourquoi nous avons doublé, par exemple, le nombre des agents du SCRS affecté à leur examen. Nous réexaminons les demandes d'autorisation de sécurité.

Précisons que, au cours de l'année écoulée, nous avons reçu un nombre de demandes sans précédent par suite du Sommet de la francophonie, de la Conférence du Commonwealth, des Jeux olympiques de Calgary et du Sommet économique de Toronto. Par exemple, pour les seuls Jeux olympiques de Calgary, nous avons dû examiner 50 000 demandes. Nous sommes donc parfaitement au courant du problème. Nous travaillons à le résoudre et nous espérons en venir à bout au cours des prochains mois.

* * *

● (1440)

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES IMPORTATIONS DE POULET

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, c'est au ministre du Commerce extérieur que je m'adresse. La semaine dernière, nous avons appris que des entreprises américaines qui dispensent des soins de santé pourront venir s'établir au Canada et s'accaparer de nos cliniques de santé.

Selon un rapport publié aujourd'hui dans les journaux, l'accord commercial du premier ministre va permettre l'importation au Canada d'un contingent additionnel de deux millions de poulets élevés dans des conditions peu hygiéniques en comparaison de ceux élevés au Canada et renfermant une forte teneur de résidus d'antibiotiques.

Pourquoi le gouvernement met-il ainsi en danger la santé des Canadiens en augmentant massivement les importations de ces volailles qui renferment de fortes teneurs de résidus d'antibiotiques?

Questions orales

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député est au fait de la situation depuis assez longtemps pour savoir que l'accord de libre-échange ne permet rien de la sorte. Tout ce que l'Accord de libre-échange a accompli a été de porter les contingents de poulets américains importés au Canada de 6,3 p. 100 à 7,5 p. 100 de la production canadienne, car il s'est avéré que c'est le contingent moyen des cinq dernières années. Autrement dit, l'accord ne permettra d'importer que l'équivalent du contingent moyen des cinq dernières années.

Notre régime de gestion de l'offre en ce qui concerne les poulets demeure en vigueur. Nos normes de santé demeurent en vigueur. Toute la situation demeure inchangée. Le député, qui est parfaitement au fait de la situation, ne devrait pas chercher à lancer un canard au sujet de ces poulets.

LA POSITION DU MINISTRE

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, le ministre du Commerce extérieur sait pertinemment que les deux comités du Congrès ont préparé des recommandations invitant le gouvernement américain à éliminer le plus tôt possible toute entrave à l'importation de denrées alimentaires canadiennes. Il sait également que cela marquera le début d'une avalanche de viandes de volaille au Canada.

Selon une nouvelle parue dans les journaux de ce matin, le Dr Tom Feltsmate, d'Agriculture Canada, aurait déclaré qu'on ne procède absolument à aucune vérification de la teneur d'antibiotiques dans la viande de volaille américaine importée au Canada.

Pourquoi le ministre augmente-t-il le niveau de ces importations? Il sait que les comités du Congrès des États-Unis qui ont étudié l'Accord de libre-échange ont recommandé l'abolition de toutes les entraves douanières. Pourquoi joue-t-il à la roulette russe avec la santé des Canadiens?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, c'est le genre d'exagération grossière et inconsidérée qui fait tant de tort aux adversaires de l'Accord de libre-échange. Cet accord ne va pas permettre d'augmenter le nombre des poulets importés au Canada. Le contingentement demeure pleinement en vigueur. Notre régime de gestion de l'offre et notre régime de contingentement demeurent pleinement en vigueur.

Des voix: Ce n'est pas vrai.

Des voix: Vous avez tort.

M. Crosbie: Les efforts de certains députés pour me faire taire à force de crier ne changent rien à la vérité. La vérité est immuable, en dépit du caquetage des députés de l'opposition.

Je répète que le niveau des contingents demeure équivalent à la moyenne des cinq dernières années. Les députés de l'opposition auront beau vouloir travestir la vérité, ils n'y changeront rien.